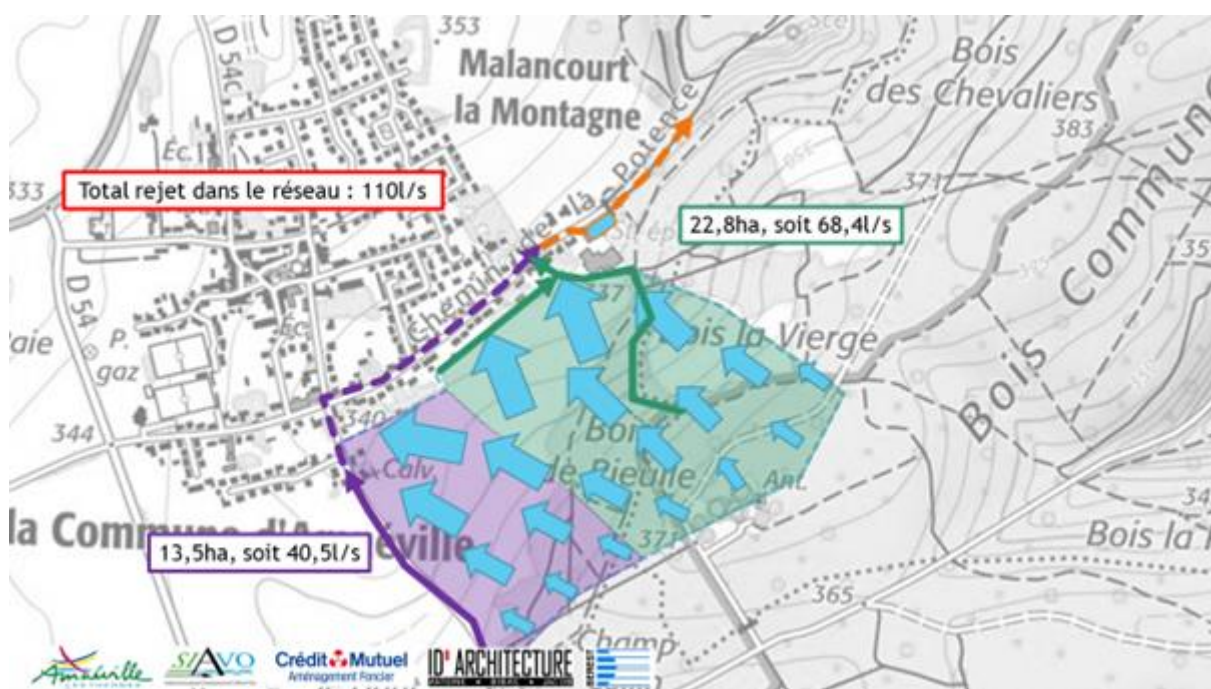


Réunion de quartier Malancourt-la-Montagne

Le 4 décembre dernier s'est tenue une réunion destinée aux habitants de Malancourt-la-Montagne, conformément aux engagements pris par la municipalité lors de la réunion de quartier du 6 mai, afin que leur soit présenté, en sa présence et celle des représentants techniques du SIAVO (syndicat intercommunal d'assainissement de la vallée de l'Orne) gestionnaire des réseaux, le dispositif de gestion des eaux pluviales et eaux usées envisagé dans le cadre du projet de lotissement « Les terrasses de Malancourt » du Crédit Mutuel-Aménagement foncier.

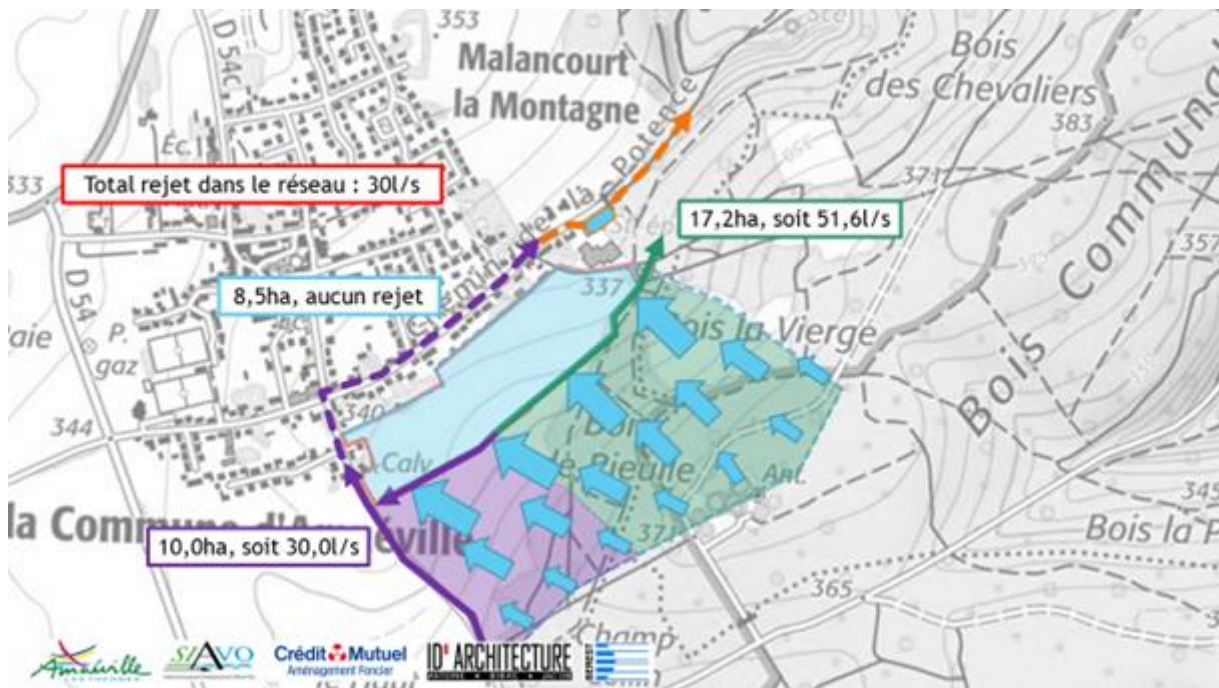
Après une présentation très détaillée par le représentant de l'aménageur et son bureau d'étude, de la situation actuelle et ci-après résumée :

Situation actuelle :



La rue de la potence se situe au point bas d'un bassin versant d'environ 36 Ha, et les eaux de ruissellement qui en proviennent viennent parasiter le réseau d'assainissement avec un apport évalué à 110 litres / seconde pour une pluie d'occurrence décennale (intensité de pluie se produisant statistiquement tous les 10 ans).

Puis de la **Situation après réalisation du lotissement:**



Le lotissement «Les terrasses de Malancourt» sera conçu pour gérer sur site la totalité des eaux pluviales générées sur son périmètre, notamment par infiltration. En parallèle, des ouvrages périphériques vont guider vers la forêt les ruissellements générés par environ 17Ha du bassin versant. Les apports d'eaux claires parasites au réseau d'assainissement existant, à conditions de pluie égales, seront alors de l'ordre de 30 litre /seconde, soit une réduction de plus de 70%.

Les personnes présentes ont pu poser toutes les questions utiles à la bonne compréhension de ce dossier.

D'autres sujets ont également été abordés en marge et notamment la signalement de nuisances (boue sur la voirie, danger pour la circulation) qui seraient provoquées par le passage de camions de l'entreprise VAGLIO dans certaines rues du village.

L'attention de la police municipale a aussitôt et particulièrement, été mobilisée sur le sujet d'autant que le tonnage est limité dans l'agglomération aux véhicules de moins de 3.5 tonnes.

L'entreprise contactée dans ce cadre, s'est engagée à rappeler à l'ordre l'ensemble de ses chauffeurs afin de faire cesser les errances de certains d'entre eux le cas échéant.

Elle a également informé que les camions passent systématiquement dans des bacs pour enlever la boue avant de s'engager sur la voie publique et certifié que la rue est balayée tous les après-midi de la sortie de la carrière au stop de la Départementale RD181.

Cependant, le profilé de cette voirie, trop plat, ne permettrait pas une bonne évacuation de la boue dans les fossés malgré le lavage de la chaussée par la balayeuse. Les établissements VAGLIO sont en relation avec le Département de la Moselle pour revoir le profilé de cette route dans sa largeur.

Affaire restant par conséquent à suivre avec la plus grande attention...